



L'association OETH

porte l'accord handicap agréé du secteur sanitaire et social associatif depuis 1991.

À ce titre, elle collecte directement auprès des établissements couverts par l'accord, la contribution de **ceux dont le taux d'emploi de travailleurs handicapés est inférieur à 6 %**.

L'association OETH développe une offre de service spécifique, des solutions **innovantes**, des **aides financières adaptées** pour accompagner les entreprises du secteur à répondre à **un objectif ambitieux d'emploi de travailleurs handicapés**.



Vos contacts

L'ÉQUIPE CONSEIL

Vous souhaitez de plus amples informations sur nos services, nos dispositifs et nos aides financières ? Vous avez besoin de conseils et d'accompagnement sur une situation individuelle ? **L'équipe conseil assure une permanence téléphonique, tous les jours de 9h à 12h au 0140 60 58 58** pour vous apporter une réponse en direct.

L'ÉQUIPE DOETH

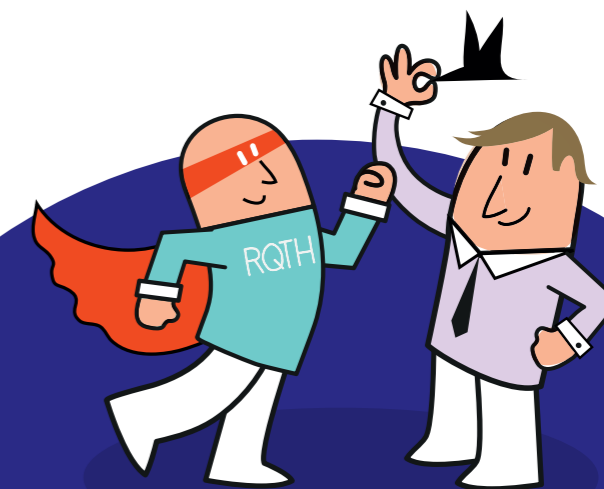
Une question ? Un conseil sur la Doeth ? Contactez l'équipe à doeth@oeth.org

L'ÉQUIPE FORMATION

Ecrivez à formation@oeth.org pour toutes questions sur la formation de référent handicap.

L'ÉQUIPE CHARGÉ DE PROJETS ET DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

L'équipe est à l'écoute de vos projets de politique handicap. Retrouvez votre interlocuteur régional sur la page **Contact** du site oeth.org



L'OFFRE DE SERVICE

**PLUS DE 30 ANS D'EXPÉRIENCE
DU HANDICAP AU TRAVAIL
DANS LE SECTEUR SANITAIRE
ET SOCIAL ASSOCIATIF.**

Le conseil et l'accompagnement

VOUS INFORMER

Nous mettons à votre disposition les ressources utiles pour vous informer, vous accompagner, vous inspirer dans vos démarches d'inclusion de collaborateurs en situation de handicap. Elles sont consultables ou téléchargeables sur notre site internet www.oeth.org.
Les plus : fiches pratiques, newsletter, témoignages, vidéos, cas pratiques et autodiagnostic...

VOUS GUIDER POUR OPTIMISER VOTRE DOETH

Notre équipe vous guide à chaque étape de la déclaration d'obligation d'emploi de travailleur handicap et vous guide vers les actions à mettre en œuvre pour l'optimiser.
Les plus : des réponses d'experts en direct lors des campagnes déclaratives, une newsletter dédiée, des guides pratiques et un simulateur.

VOUS CONSEILLER SUR CHAQUE SITUATION INDIVIDUELLE

Après analyse de vos besoins, notre équipe vous aide à identifier toutes les solutions pour favoriser le recrutement et le maintien en emploi de vos collaborateurs en situation de handicap et vous oriente vers les meilleures réponses financières ou les partenaires adéquats.
Le plus : une permanence téléphonique pour poser vos questions en direct de 9h à 12h.

VOUS ACCOMPAGNER À DÉPLOYER VOTRE POLITIQUE HANDICAP

Quelle que soit la taille de votre organisation, notre équipe vous conseille à chaque étape de votre politique handicap, du diagnostic à la mise en œuvre.
Les plus : un interlocuteur dédié, une expertise sectorielle.

VOUS FORMER ET VOUS SOUTENIR DANS VOS MISSIONS DE RÉFÉRENT HANDICAP

Une formation conçue pour acquérir les compétences fondamentales et concrètes de référent handicap et rejoindre une communauté de pratiques.
Les plus : une formation dédiée aux professionnels du secteur sanitaire et social associatif, 100% digitalisée.

Les aides financières

L'association OETH s'appuie sur un catalogue d'aides pour apporter une réponse personnalisée aux établissements adhérents. En synthèse, ces aides s'articulent autour de deux axes.

LES AIDES AUX SITUATIONS INDIVIDUELLES

Les prestations d'analyse et de maintien au poste : prise en charge des prestations d'analyse de l'impact de la situation de santé d'un point de vue technique ou organisationnelle, réalisées par un prestataire.

Les aides à l'aménagement des postes :

financement des moyens techniques, humains ou organisationnels permettant de compenser le handicap (aide humaine, tutorat, mobilité, matériel...).

Les aides à l'alternance et à l'accueil de stagiaire

recrutement par la formation – apprentissage et professionnalisation, et accueil de stagiaires.

Les aides à la transition professionnelle : en risque et/ou situation d'inaptitude : bilan de reconversion, validation de projet, formation pour l'employabilité...

LES AIDES AU DÉVELOPPEMENT D'UNE POLITIQUE HANDICAP

Financement des actions de sensibilisation au handicap au travail, d'événements de recrutement handiss'pensables, et au déploiement des politiques handicap (formation des référents handicap, projets spécifiques...).

Le développement de solutions pour le secteur

L'inclusion des travailleurs handicapés dans le secteur est aussi conditionnée par sa capacité à penser et à mettre en œuvre des solutions originales. L'association OETH s'engage au quotidien pour repérer ces solutions et leur permettre de changer d'échelle.

PRÉPARER VOS RECRUTEMENTS

La préformation Oasiss handicap : un dispositif de préformation pour mener toutes les compétences vers les métiers du secteur.

Les Handiss'pensables : des conseils, des outils, des aides financières pour organiser des actions de recrutement.

REUSSIR LE MAINTIEN

Objectif parcours pro : un accompagnement sur mesure et modulaire destiné à renforcer l'employabilité des salariés confrontés à une problématique de maintien dans l'emploi.

ACCOMPAGNER VOS PROJETS INNOVANTS

Les appels à projets OETH : une campagne annuelle d'appel à projets pour accompagner et financer la mise en œuvre de projets innovants spécifiques à votre organisation.

SOUTENIR LES SOLUTIONS DE DEMAIN

Le programme Emploi et Handicap : un parcours d'accompagnement pour faire grandir des projets innovants ayant un impact positif sur l'emploi des personnes en situation de handicap

